

Élection du Conseil national

22 octobre 2023





Chères électrices, chers électeurs

Le 22 octobre prochain, nous élirons notre Parlement, qui à son tour élira dans sa nouvelle composition les membres du Conseil fédéral ainsi que le chancelier de la Confédération. Le Conseil national et le Conseil des États se prononceront durant les quatre années à venir sur de nombreux objets, dont certains seront soumis au peuple.

Quatre ans se sont écoulés depuis les dernières élections nationales. Bien des choses se sont passées depuis, en Suisse et dans le monde, et des principes que nous tenions alors pour acquis ont été soudain remis en cause. Il est d'autant plus important de prendre soin de notre démocratie, même si elle paraît aller de soi : elle vit de la participation de la population.

Walter Thuhum

Walter Thurnherr

Chancelier de la Confédération





Que fait le Parlement?

Le Parlement examine et adopte les lois qui s'appliquent dans l'ensemble de la Suisse. Il décide des finances de la Confédération et élit les membres des autorités fédérales suprêmes. Il est constitué de deux chambres qui disposent des mêmes droits : le Conseil national et le Conseil des États.

Chambre basse et chambre haute

Le parlement suisse est constitué de deux chambres : le Conseil national (chambre basse : 200 sièges) et le Conseil des États (chambre haute : 46 sièges). Le Conseil national représente la population suisse, et le Conseil des États, les 26 cantons. Les deux chambres sont placées sur un pied d'égalité : tous les objets soumis au Parlement doivent être examinés et votés et par l'une et par l'autre, et leurs décisions doivent concorder pour pouvoir entrer en vigueur.

Le Parlement ...

... vote les lois

Le Parlement a pour principale fonction de voter les lois. Il adopte les modifications constitutionnelles avant que celles-ci ne soient soumises au peuple et aux cantons, ainsi que les lois, qui pourront ensuite faire l'objet d'une demande de référendum.

... adopte le budget

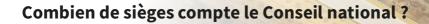
Le Parlement décide de l'affectation des recettes de la Confédération, par exemple pour l'AVS, la formation, la défense, les transports, l'agriculture, etc. Il contrôle d'autre part les dépenses qui ont été effectuées.

... élit le Conseil fédéral

Le Conseil national et le Conseil des États siègent ensemble, en « Chambres réunies », pour élire les sept membres du Conseil fédéral, le chancelier de la Confédération et les juges des tribunaux fédéraux.







Le Conseil national compte 200 sièges, répartis entre les 26 cantons proportionnellement à leur population : plus un canton compte d'habitants, plus il a de sièges. Chaque canton a droit à au moins un siège.

20 cantons à système proportionnel

Dans la plupart des cantons, les conseillers nationaux sont élus au scrutin proportionnel : les sièges sont d'abord répartis entre les partis en fonction du nombre de suffrages obtenus (suffrages nominatifs et complémentaires), puis attribués aux candidats qui ont totalisé le plus grand nombre de suffrages à l'intérieur de la liste.

6 cantons à système majoritaire

Les cantons qui, du fait de leur population, n'envoient qu'un seul député au Conseil national élisent leur représentant au système majoritaire : est élu le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix.





Quelles sont les règles à respecter pour l'élection?

Quels que soient les partis ou les candidats que vous soutenez, votre suffrage ne sera valide que si vous respectez les règles ci-dessous.

- Suivez les indications de votre commune et de votre canton.
- Pour le Conseil national, ne mettez qu'un seul bulletin officiel dans l'enveloppe électorale.
- Écrivez à la main, de manière lisible.
- À côté du nom des candidats, veillez à inscrire aussi leur numéro.
- N'inscrivez pas de commentaires sur le bulletin électoral et ne le signez pas.

- Signez manuellement à l'endroit prévu par votre canton.
- Le bulletin électoral doit comporter au minimum un nom valable. Seuls sont valables les noms qui figurent sur les bulletins électoraux préimprimés de votre canton.
- Le nom d'un candidat peut figurer au maximum deux fois sur le même bulletin électoral.
- Le nombre des noms qui figurent sur le bulletin électoral ne doit pas dépasser le nombre des sièges attribués à votre canton.
- Respectez les délais prévus pour le vote par correspondance, pour le vote à l'urne et (si cette possibilité existe dans votre canton) pour le vote électronique.

www.ch.ch/elections2023

Vous trouverez sur la plateforme électorale de la Confédération et des cantons :

- la vidéo explicative « Élection du Conseil national »
- une vidéo explicative en langue des signes
- une notice explicative en langue facile à lire
- des précisions sur les règles fédérales
- et cantonales qui s'appliquent aux élections
- les résultats des élections



Comment élire le Conseil national (avec vidéo)

Comment remplir le bulletin électoral?

Chaque canton conçoit ses propres bulletins électoraux. Ceux-ci varient donc d'un canton à l'autre, mais la manière de les remplir suit partout les mêmes règles. Vous recevez à la fois des bulletins préimprimés et un bulletin vierge.



Utiliser un bulletin sans le modifier

Vous pouvez utiliser un bulletin préimprimé sans le modifier. Dans ce cas, le parti dont le nom apparaît en haut du bulletin obtient autant de suffrages (suffrages de parti) qu'il y a de noms (suffrages nominatifs) et de lignes laissées en blanc (suffrages complémentaires) sur le bulletin.



Biffer des noms

Vous pouvez biffer le nom d'un ou de plusieurs candidats figurant sur un bulletin préimprimé. Vous n'attribuez ainsi aucun suffrage nominatif aux candidats dont le nom est biffé. Les lignes où les noms ont été biffés comptent comme des suffrages en faveur du parti dont le nom apparaît en haut du bulletin.





Cumuler (répéter un nom)

Vous pouvez inscrire à la main un nom figurant déjà sur le bulletin préimprimé (sans oublier le numéro correspondant). Si le bulletin préimprimé comporte déjà autant de noms qu'il y a de sièges attribués à votre canton, il vous faut biffer un autre nom.

Le même nom peut figurer au maximum deux fois sur le bulletin. Il n'est pas permis d'indiquer la répétition d'un nom en utilisant des guillemets de répétition ou des mentions telles que « idem ». Le candidat dont le nom est répété obtient deux voix.

Panacher

Vous pouvez inscrire sur le bulletin le nom d'un ou de plusieurs candidats figurant sur d'autres listes. Si le bulletin préimprimé comporte déjà autant de noms qu'il y a de sièges attribués à votre canton, il vous faut biffer un ou plusieurs autres noms.

Les candidats que vous ajoutez ainsi obtiennent un suffrage nominatif, et leur parti, un suffrage de parti.



Remplir soi-même le bulletin

Si vous optez pour le bulletin vierge, vous pouvez inscrire en haut le nom et/ou le numéro du parti de votre choix. Inscrivez en dessous le nom du ou des candidats que vous soutenez (avec le numéro correspondant). Vous trouverez les noms et numéros des partis et des candidats sur les bulletins préimprimés.

Écrivez à la main, de manière lisible, au moins un nom de candidat, mais pas plus de noms qu'il n'y a de sièges attribués à votre canton. Le cumul et le panachage sont aussi possibles sur le bulletin vierge.

Si vous n'inscrivez pas de nom et/ou de numéro de parti en haut du bulletin, les lignes laissées en blanc ne seront comptabilisées en faveur d'aucun parti. Elles seront donc perdues.





Apparentements : comment ça marche ?

Les partis et autres groupements politiques peuvent constituer des apparentements et des sous-apparentements pour accroître leurs chances de remporter un siège. Les voix obtenues par les partenaires de l'apparentement sont d'abord additionnées de façon à déterminer le nombre total des sièges auxquels ils ont droit, puis ces sièges sont répartis proportionnellement entre les partenaires. Sont alors élus les candidats qui remportent le plus de voix.

Les apparentements et sous-apparentements sont signalés sur les bulletins électoraux.



Par quels canaux pouvez-vous voter?

Quel que soit le canal que vous choisissez (vote par correspondance, à l'urne ou en ligne), respectez les indications et les délais communiqués par votre commune et votre canton et tenez compte des heures d'ouverture de votre local de vote.

Par correspondance

- Insérez le bulletin électoral dans l'enveloppe électorale (le cas échéant avec le bulletin pour l'élection du Conseil des États) et fermez-la.
- Signez votre carte d'électeur à l'endroit prévu à cet effet (exception : canton de Bâle-Ville).
- Placez la carte d'électeur et l'enveloppe électorale dans l'enveloppe officielle d'envoi (dans certains cantons, l'enveloppe électorale fait également office d'enveloppe d'envoi).
- Glissez l'enveloppe dans une boîte aux lettres de la Poste ou dans la boîte aux lettres communale prévue à cet effet.
- Tenez compte des délais d'envoi et affranchissez l'enveloppe si cela est nécessaire.

À l'urne

- Vous pouvez voter à l'urne dans le local de vote de votre commune.
- Attention aux heures d'ouverture du local.
- La date limite de dépôt du matériel électoral est indiquée dans la documentation de vote.
- Prenez avec vous l'enveloppe électorale contenant le bulletin pour l'élection du Conseil national (et, le cas échéant, le bulletin pour l'élection du Conseil des États), la carte d'électeur et une pièce d'identifé.

En ligne

- Dans les cantons de Bâle-Ville, de Saint-Gall et de Thurgovie, la possibilité de voter par voie électronique lors des votations fédérales du 18 juin 2023 a été proposée à un nombre limité d'électeurs.
- La Confédération et les cantons s'emploient à rendre le vote électronique possible dans ces cantons lors des élections fédérales du 22 octobre 2023.



Où et quand élire?





Quels sont les partis représentés au Conseil national?

À la fin de la présente législature 2019 à 2023, le Conseil national compte onze partis. Cinq d'entre eux sont également représentés au Conseil des États, et quatre, au Conseil fédéral.

Le paysage politique de la Suisse se compose de nombreux partis, dont aucun ne détient la majorité absolue au niveau fédéral.

Les partis contribuent à la formation de l'opinion publique, recrutent des candidats pour les charges publiques électives, conduisent des campagnes d'initiative ou référendaires, et leur avis joue un rôle important lorsqu'un nouveau projet est envoyé en consultation.

Groupes

Le Parlement est organisé en groupes politiques formés de membres appartenant à un même parti ou à des partis de sensibilité proche. Au Conseil national, il faut être membre d'un groupe pour pouvoir siéger dans une commission. Plus un groupe compte de membres, plus le nombre des sièges auxquels il a droit dans les commissions est important – de même que son influence au sein du Parlement.





Partis politiques en Suisse

Groupes	Partis	Total	Conseil national	Conseil des États
Groupe de l'Union dé- mocratique du centre	UDC, Lega, UDF, sans parti	63	55	8
Groupe socialiste	PS	45	39	6
Le Groupe du Centre. Le Centre. PEV.	Le Centre, PEV	45	31	14
Groupe libéral-radical	PLR.Les Libé- raux-Radicaux	41	29	12
Groupe des VERT-E-S	PES, POP, EàG	35	30	5
Groupe vert'libéral	PVL	16	16	0
		245*	200	45*

^{* 1} siège vacant au Conseil des États

Autoportraits des partis

Les partis représentés au Conseil national se présentent brièvement dans les pages suivantes.

L'ordre de présentation de ces autoportraits reflète de manière décroissante leur force numérique pour la législature 2019 à 2023.



Union démocratique du centre UDC

25,6% part des suffrages (élections du CN 2019) 53 sièges au CN (13 femmes, 40 hommes) 7 sièges au CE (1 femme, 6 hommes) 2 membres du CF (2 hommes)

Pour un avenir sûr et libre!

L'UDC s'engage pour une Suisse indépendante et neutre et contre l'adhésion rampante à l'UE. L'immigration démesurée doit être limitée conformément à la volonté du peuple. La population en ressent chaque jour les conséquences négatives, des embouteillages au bétonnage du paysage en passant par les écoles et le marché du travail. L'UDC est le seul parti qui lutte systématiquement contre le chaos de l'asile, les profiteurs et les abuseurs des œuvres sociales. Notre parti s'engage pour un approvisionnement en électricité sûr et financièrement abordable, pour des denrées alimentaires suisses de qualité ainsi que pour la sécurité à l'intérieur de la Suisse et vis-à-vis de l'extérieur.

Nous aimons notre patrie et luttons pour la diversité des opinions et la démocratie directe, pour la liberté et la responsabilité de l'individu ainsi que pour la cohabitation des femmes et des hommes et des générations. Nous voulons que les gens puissent décider eux-mêmes de leur vie sans être mis sous tutelle et que la plus grande partie possible de leur salaire reste dans leur porte-monnaie

www.udc.ch

CN = Conseil national CE = Conseil des États

CF = Conseil fédéral



Parti socialiste PS

16,8% part des suffrages (élections du CN 2019) 39 sièges au CN (24 femmes, 15 hommes) 6 sièges au CE (2 femmes, 4 hommes) 2 membres du CF (1 femme, 1 homme)

Nous prenons parti pour une Suisse solidaire.

Pour le pouvoir d'achat

La Suisse est un pays riche. Pourtant, les fins de mois restent difficiles pour trop de personnes. Le pouvoir d'achat est sous pres-sion. Nous prenons parti pour des loyers abordables, des primes maladie plus basses et des rentes dignes.

Pour la protection du climat et la sécurité d'approvisionnement

Nous faisons face aux deux plus grands défis de notre temps: la protection du climat et la sécurité d'approvisionnement. Avec des investissements publics, nous voulons développer les énergies renouvelables, financer l'assainissement des bâtiments et renforcer les transports publics.

Pour l'égalité

La situation financière des femmes est toujours inférieure à celle des hommes. Les parents se démènent entre leur travail et leur famille. Il faut plus de places de crèche abordables, de meilleures rentes pour les femmes et plus de temps pour les parents.

www.pssuisse.ch

PLR

Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux

15,1% part des suffrages (élections du CN 2019) 29 sièges au CN (11 femmes, 18 hommes) 12 sièges au CE (1 femme, 11 hommes) 2 membres du CF (1 femme, 1 homme)

Rendons la Suisse forte!

Le PLR se bat pour la liberté, l'autodétermination et une économie favorable aux entreprises. Les valeurs libérales-radicales caractérisent le modèle à succès unique de la Suisse, qui rend notre pays fort, prospère et fiable depuis 1848.

Nous relevons les défis avec courage et conviction et garantissons la qualité de vie et la stabilité. Notre credo pour les solutions libérales est le suivant : liberté et responsabilité, le privé avant l'État, la création de richesses avant la redistribution.

La prospérité des habitants de la Suisse ne tombe pas du ciel, elle doit être acquise. C'est là que le PLR intervient.

Nos priorités sont une économie innovante, une prévoyance vieillesse pérenne et un approvisionnement énergétique sûr. Nous défendons une politique migratoire ferme mais juste, des primes d'assurance-maladie abordables et des impôts bas. C'est ainsi que nous rendons la Suisse forte!

www.plr.ch



Le Centre

13.8% part des suffrages (élections du CN 2019, PDC + PBD)

28 sièges au CN (6 femmes, 22 hommes) 14 sièges au CE (5 femmes, 9 hommes) 1 membre du CF (1 femme)

Ensemble pour une Suisse unie

Nous vivons une époque où tout s'accélère. La Suisse fait face à des défis de plus en plus nombreux et complexes, qui nécessitent des réponses qui rassemblent. Aujourd'hui pourtant, la cohésion de la Suisse est menacée par des positions toujours plus rigides et dogmatiques, qui empêchent de mettre en œuvre les réformes essentielles pour l'avenir de notre pays.

La Suisse a plus que jamais besoin d'un Centre fort, capable de surmonter les blocages politiques en privilégiant des solutions responsables, basées sur la recherche du dialogue.

Le Centre place la liberté, la solidarité et la responsabilité au cœur de son action politique. Nous voulons une Suisse dans laquelle tout le monde peut s'épanouir librement; une économie forte qui soit au service de l'être humain et non l'inverse; des politiques socialement responsables et solidaires des générations futures et une

Suisse souveraine et ouverte sur le monde.

www.le-centre.ch



Les VERT-E-S

13,2% part des suffrages (élections du CN 2019) 28 sièges au CN (17 femmes, 11 hommes) 5 sièges au CE (4 femmes, 1 homme)

Les VERT-E-S maintenant, plus que jamais!

Changeons de cap pour assurer notre avenir et créer une société plus juste et plus heureuse. La crise climatique s'aggrave, l'égalité n'est pas réalisée, la nature est menacée. Engageons-nous en votant Vert.

Pour une protection cohérente du climat

Grâce aux énergies renouvelables et à une économie durable qui mise sur la qualité et la proximité. Grâce à une agriculture bio et locale. Grâce à la mobilité douce.

Pour une société libre de discrimination

Grâce à l'égalité salariale, au congé parental, à des retraites dignes. Grâce à des mesures contre la discrimination et antiracistes, à une participation des jeunes, des migrant-e-s et des personnes en situation de handicap.

Pour du vert à la place du gris

Grâce à plus d'arbres et moins de bruit dû au trafic. Grâce à l'abandon des pesticides de synthèse. Grâce à la protection des glaciers et de la biodiversité.

www.verts.ch



Parti vert'libéral PVL

7,8% part des suffrages (élections du CN 2019) 16 sièges au CN (8 femmes, 8 hommes)

Le courage d'agir pour le climat et l'énergie

Le changement climatique constitue le principal défi de notre époque. Notre recette allie environnement et économie et garantit l'approvisionnement grâce au développement des énergies renouvelables, l'efficience, le stockage énergétique et l'interconnexion avec l'Europe.

Le courage d'agir avec l'Europe

Nos relations avec l'Europe sont une chance : la prospérité de notre économie dépend d'un accès complet au marché européen. Le Conseil fédéral est dans l'impasse, or nous voulons une Suisse forte avec l'Europe et continuer à développer nos relations.

Le courage d'agir pour une société moderne

Nous voulons un État qui encourage la responsabilité individuelle et assure des chances de départ équitables grâce à l'imposition individuelle, une prévoyance vieillesse adaptée, une meilleure conciliation vie familiale et professionnelle et des opportunités de formation pour toutes et tous.

www.vertliberaux.ch



Parti Evangélique PEV

2,1% part des suffrages (élections du CN 2019) 3 sièges au CN (1 femme, 2 hommes)

Par passion pour l'humain et pour l'environnement

Fidèle à ses valeurs chrétiennes-sociales, le PEV est un bâtisseur de ponts qui construit des solutions entre la gauche et la droite.

Un environnement intact

Les canicules et la disparition des espèces menacent notre existence. Nous préconisons une politique climatique utilisant les ressources de manière durable, favorisant la biodiversité et qui vise un niveau zéro net d'émissions de CO₂.

Un vivre-ensemble respectueux

Le renchérissement de l'énergie, des loyers et des primes de caisses-maladie ainsi que la débâcle du CS nous obligent à agir. Nous défendons une économie éthique et luttons contre la pauvreté et pour une Suisse sans exploitation ni traite des êtres humains.

Des familles fortes

Les enfants ont besoin d'un environnement stable pour s'épanouir. Nous voulons rendre la garde des enfants abordable indépendamment du modèle familial choisi, renforcer le vivre-ensemble intergénérationnel et supprimer la pénalisation du mariage.

www.je-vote-pev.ch



Eidgenössisch-Demokratische Union Union Démocratique Fédérale Unione Democratica Federale

Union Démocratique Fédérale UDF

1 % part des suffrages (élections du CN 2019) 1 siège au CN (1 homme)

Au service de la vérité

L'UDF est un parti composé de personnes issues de toutes les couches sociales, unies par la foi en Jésus-Christ et les valeurs bibliques fondamentales. En tant que parti bourgeois à orientation sociale, l'UDF s'engage pour la protection des libertés et des droits civils.

Nos priorités sont les suivantes :

- Oui aux familles stables, car les enfants ont besoin de liens solides
- Oui à une Suisse souveraine et indépendante, qui serve de modèle aux pays du monde entier
- Oui à la protection des enfants et notamment à une meilleure protection contre la pornographie et les abus sexuels
- Oui à la valorisation de l'agriculture et à un taux d'autoapprovisionnement élevé
- Oui à la vie, car les enfants à naître méritent eux aussi d'être protégés
- Oui à des finances stables et à une utilisation respectueuse de l'argent du contribuable
- Non à la traite et à l'exploitation des êtres humains, mais oui à l'aide aux personnes qui veulent sortir de la prostitution
- Non à une monnaie numérique de banque centrale et au capitalisme de casino, mais oui à l'argent liquide et à des réserves importantes d'or
- Non à l'idéologie déconcertante du genre, au wokisme et à la « cancel culture »

www.udf-suisse.ch



Lega dei Ticinesi LdT

0,8% part des suffrages (élections du CN 2019) 1 siège au CN (1 homme)

Pour les intérêts de la classe moyenne

Les principaux points sont les suivants :

- Non à l'adhésion rampante à l'UE
- Non aux accords institutionnels avec Bruxelles
- Retour à une neutralité intégrale
- Non à la libre circulation des personnes
- Priorité à l'embauche des résidents
- Halte à l'immigration attirée par l'Étatprovidence
- Défense du fédéralisme et révision de la péréquation financière fédérale
- Expulsion effective des étrangers délinquants ou qui abusent de notre société
- Réduction de l'aide étrangère, des dépenses liées à l'asile et des subventions aux immigrés
- En finir avec la criminalisation des automobilistes
- Non aux nouveaux impôts et taxes et à l'augmentation des impôts et des taxes existants
- Pour une politique énergétique raisonnable : oui au retour au nucléaire et non à l'objectif irréaliste de zéro émission de CO2 d'ici 2050
- Pour une politique d'asile plus restrictive et la construction de centres d'accueil à l'étranger
- · Halte aux naturalisations facilitées
- Rétablissement des contrôles systématiques aux frontières

www.lega-dei-ticinesi.ch



Parti suisse du Travail PST-POP

0,6 % part des suffrages (élections du CN 2019) 1 siège au CN (1 homme)

Solidarité, égalité et justice – une vie digne au lieu du démantèlement social.

Le PST-POP se bat depuis 1944 pour les droits des classes populaires. Le parlementarisme n'est pas une solution aux problèmes du capitalisme, mais il doit permettre aux revendications de la population de se faire entendre et d'obtenir des améliorations. Nous exigeons l'égalité des droits et des salaires pour tous, ainsi que le renforcement du pouvoir d'achat.

Pour l'avenir, nous demandons une écologie sociale et anticapitaliste ainsi que la souveraineté alimentaire. Une prévoyance vieillesse sûre, avec le transfert du deuxième pilier vers le premier et l'augmentation des rentes AVS, reste pour nous une priorité. Pour une caisse d'assurance-maladie publique avec des contributions en fonction des revenus, incluant tous les soins vitaux. Sous le signe de la paix, nous soutenons le dialogue plutôt que les exportations d'armes.

www.pst-pop.ch



Ensemble à Gauche – Liste d'Union Populaire EàG-LUP

0,5 % part des suffrages (élections du CN 2019, EàG + Sol.)

1 siège au Conseil national (1 femme)

Une autre vie est possible

Ensemble à Gauche – Liste d'Union Populaire (EàG-LUP) vise à rassembler autour de réponses concrètes aux difficultés que rencontrent les milieux populaires au quotidien. Nous voulons répondre aux préoccupations immédiates du plus grand nombre en dessinant l'horizon d'une autre vie possible en rupture avec les logiques du profit privé. Nos valeurs essentielles : l'égalité maintenant, la démocratie réelle, la priorité au bien commun et la restauration urgente de l'équilibre entre l'humanité et la nature.

Pour faire face à la crise sociale qui prend chaque jour des proportions plus alarmantes dans notre pays, nous défendons un horizon où les besoins de la population sont au centre des politiques. Défense des salaires, caisse-maladie unique, contrôle des loyers, renforcement des services publics, extension du domaine de la gratuité sont autant de thèmes qui constituent notre programme politique.

www.union-populaire.ch

